

PALATINE FRANCE MID CAP

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2020



PALATINE FRANCE MID CAP

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

ACTIONS FRANCAISES

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'objectif de gestion du fonds consiste à rechercher la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés actions françaises petites et moyennes capitalisations.

Du fait de son éligibilité au PEA, le fonds sera investi en permanence à plus de 75% de son actif en actions françaises éligibles au PEA de petites et moyennes capitalisations inférieures à 10 milliards d'euros lors de leur acquisition en portefeuille.

L'OPCVM est à tout moment exposé de 75% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de détention par secteur d'activité ou autre.

L'OPCVM pourra investir à hauteur respectivement de 10% maximum de son actif en actions non françaises, de 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et ne se réfère pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

L'indice CAC Mid 60 dividendes nets réinvestis est l'indice de comparaison a posteriori de l'OPCVM. La stratégie d'investissement, qui ne vise pas une réplique de l'indice, repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille. Cet OPCVM est géré de façon active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Il pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

L'indice CAC Mid 60 est l'indicateur de comparaison du FCP, il inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur. Le CAC Mid 60 est un indice boursier utilisé à la bourse de Paris depuis le 21 mars 2011. Il regroupe soixante entreprises d'importance nationale ou européenne. Il suit immédiatement le CAC 40 et le CAC Next 20 et forme avec eux le SBF 120.

Son code ISIN est QS0010989117 et son code mnémonique est CACMD.

Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site internet de www.euronext.com.

Conformément à l'article 34 du Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur EURONEXT est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance de l'OPCVM dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : le FCP peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 75%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyennes et petites capitalisations : l'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. L'émetteur d'un emprunt obligataire peut ne pas être en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu. Ce risque de dégradation de la situation d'un émetteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque de change : L'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif investie en actions hors zone euro (10 % maximum), non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Le marché français des valeurs moyennes a réalisé une année 2020 en baisse légère en termes de performance. Cependant celles-ci surperforment les grandes capitalisations. Sous l'aune purement conjoncturelle, quinze exercices sur vingt et un ont été à l'avantage du spectre qui concerne Palatine France Midcap depuis 2000 : la surperformance retrouve ainsi son caractère quasi-structurel. A l'ère de l'argent pléthorique et des taux négatifs, donc des alternatives inexistantes, les actions sont naturellement favorisées et plus encore les valeurs de croissance : ce qui est cher...est de plus en plus cher ! La pandémie COVID est intervenue sur des valorisations inhabituellement tendues et l'espoir de sortie débouche sur des valorisations...tendues bien davantage ! Le monde d'après semble réserver un paradigme encore inédit...jusqu'à la prochaine correction naturelle.

L'année boursière 2020 constitue la première année COVID. A ce titre, elle se partage en deux parties dont la frontière temporelle est à date du 18 mars. De là à affirmer que l'année dessine un V, voilà conjecturer un peu vite : les nuances existent et les exagérations perdurent dans les deux sens.

Comme en 2019, c'est la macroéconomie qui a véritablement distribué les cartes alors que LE choc de nature externe COVID rythmait l'horizon. Politiques nécessairement accommodantes des Banques centrales en réaction, guerre commerciale sino-américaine et ses mesures fiscales protectionnistes destructrices, clarté promise sur un Brexit là également nécessaire, mouvements sociaux structurels nous concernant encore plus directement, ont donc largement influencé la microéconomie, elle-même perdue quelques semaines au printemps après un si long cycle haussier. Dans notre univers également, le modèle pragmatique constitue le socle gagnant : visibilité et qualité de la croissance quel que soit le prix. Ce qui est cher est comme écrit précédemment encore plus cher mais il n'existe pas d'alternative aux actions quand les taux de rendement obligataires tournent autour de zéro. Les investisseurs, opportunistes, se sont rués dans le rebond historique vers les sociétés à croissance forte et prévisible

dont les valorisations se sont davantage envolées. Ils ont longtemps délaissé les valeurs cycliques, décotées (jusqu'au vaccin) mais surtout pas les petites et moyennes capitalisations, les gagnantes de cette année, encore une fois. La sélectivité demeure extrême.

Les deux premiers mois de l'année se sont déroulés dans l'indifférence générale ou presque. Il a simplement fallu dix séances de Bourse pour tout perdre ou presque et aller au plus bas avant l'arrivée du printemps. Ce rebond printanier a ainsi été explosif, mais alors que dire de celui de l'automne, espoir de vaccins oblige ?! Alors que la sélectivité naturelle du fonds a été particulièrement payante dans la chute en termes relatifs, il demeure totalement naturel qu'un rebond de marché emporte tout sur son passage. Cependant, c'est bien la force brutale de la rotation sectorielle finale qui a emporté un peu de la belle avance de notre fonds sur son indicateur de référence.

PALATINE FRANCE MIDCAP a absorbé Palatine Europe Smallcap le 10 novembre 2020 afin de constituer un véhicule de 115 millions d'euros, lequel reflète l'importance des ETI françaises pour la Banque Palatine. Aux caractéristiques historiques et naturelles de ces deux fonds, la réunion offre la taille unique, donc une crédibilité plus prononcée sur ces marchés. Cette opération concomitante à l'euphorie boursière a généré quelques inerties et une prudence de bon aloi.

Dans ce contexte, PALATINE FRANCE MID CAP, à la taille de l'actif de 95,3 millions d'euros en moyenne en 2020 s'est apprécié avec une volatilité limitée. Il progresse sur l'année de 1,76% alors que de son côté son indicateur de référence CAC Mid and Small puis CAC Mid 60 dividendes nets réinvestis diminue de 1,60%, soit une surperformance de 311 points de base. Les facteurs explicatifs sont les suivants. En premier lieu, l'OPC a été constamment investi ou presque, afin de respecter la politique maison. Il a donc ainsi profité du marché dans son historique rebond. En deuxième lieu, sa surpondération sectorielle en Santé contribue à plus de 5% de performance. Sartorius Stedim (2%), Biomérieux (2,5%) et Eurofins (2,5%) ont été les moteurs les plus puissants de cette performance. Soitec est quant à lui le véhicule technologique le plus puissant avec 2% de contribution. Le choix de renforcer dans le creux les La Française des Jeux (1% de contribution), Neoen, Trigano (1,5%) et Plastic Omnium (2%) a été décisif. Enfin, en troisième lieu, peu de valeurs ont réellement été fortement pénalisantes, à l'exception notoire de ADP (-2%) et Rubis (-1,5%).

La bonne tenue du portefeuille dans l'univers concurrentiel est à noter. Celui-ci demeure un véritable OPC petites et moyennes capitalisations françaises, n'intervenant pas comme certains hors de l'univers CAC Mid and Small, aux choix forts assumés (pondérations de 1 à 7%) et à la sélection de valeurs affûtée.

Au 31 décembre 2020, Palatine France Midcap affiche un taux de rotation annuel égal à 81% bien inférieur au seuil de une fois l'an.

La performance du fonds **PALATINE France MID CAP** sur l'année 2020 est de **+1,76%** pour la part I, contre -1,60% pour son indicateur de référence.

La part R enregistre une performance de +12.85% entre le 5/06/2020 (date de sa création) et le 31/12/2020. Sur la même période, son indicateur de référence enregistre une performance de +12.44%. En 2020, l'indicateur de référence est l'indice CAC Mid & Small du 01/01 au 9/11 puis l'indice CAC Mid 60 du 10/11 au 31/12.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2020 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP PALATINE FRANCE MID CAP ne prend pas en compte les critères ESG.

Les critères privilégiés avant tout, sont ceux permettant de sélectionner les sociétés offrant sur le plan financier et concurrentiel de bonnes perspectives et une bonne visibilité dans la durée.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2020, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de

connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.
 Pour l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (31 personnes concernées au cours de l'exercice) représente 2 907 K€, et se décompose pour 2 275 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 632 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000038259	EUROFINS SCIENTIFIC	Vente d'actions	06/08/2020	4 000	2 594 176
FR0000184798	ORPEA	Vente d'actions	06/08/2020	20 000	2 087 633
FR0011981968	WORLDLINE	Vente d'actions	06/08/2020	20 000	1 443 138
FR0011726835	GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	Vente d'actions	18/02/2020	14 000	1 357 023
FR0013280286	BIOMERIEUX (NV 2017)	Achat d'actions	19/02/2020	13 000	1 273 577
FR0000073793	DEVOTEAM	Vente d'actions	06/08/2020	13 000	1 256 475
NL0006294274	EURONEXT NV	Achat d'actions	23/10/2020	12 000	1 138 930
FR0000121147	FAURECIA	Achat d'actions	22/10/2020	27 000	1 064 233
FR0013280286	BIOMERIEUX (NV 2017)	Vente d'actions	14/12/2020	8 000	945 108
CH0025751329	LOGITECH INTL REG	Vente d'actions	25/11/2020	13 000	913 651

- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2020 : - OPCVM = 9,45 % de l'actif net

- VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

- Depuis le 5 juin 2020 : Création d'une part R
- Depuis le 10 novembre 2020 :

- Modification de son indicateur de référence. Son nouvel indice est le CAC Mid 60 DNR en remplacement de l'indice CAC Mid & Small DNR.

- PALATINE FRANCE MID CAP a absorbé PALATINE EUROPE SMALL CAP.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

PALATINE FRANCE MID CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

PALATINE FRANCE MID CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE FRANCE MID CAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif PALATINE FRANCE MID CAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD

PALATINE FRANCE MIDCAP

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	114 013 683,65	77 359 614,88
Actions et valeurs assimilées	103 232 985,00	70 277 660,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	103 232 985,00	70 277 660,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 780 698,65	7 081 954,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 780 698,65	7 081 954,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	205 574,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	205 574,00
COMPTES FINANCIERS	740 246,91	106 873,46
Liquidités	740 246,91	106 873,46
TOTAL DE L'ACTIF	114 753 930,56	77 672 062,34

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 457 234,67	75 101 656,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 703 307,85	1 112 835,62
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 052 015,14	266 914,03
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	114 108 527,38	76 481 406,21
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	645 403,18	1 190 656,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	645 403,18	1 190 656,13
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	114 753 930,56	77 672 062,34

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	737 088,30	1 199 213,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	737 088,30	1 199 213,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 410,27	1 544,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 410,27	1 544,97
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	734 678,03	1 197 668,03
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 399 983,78	925 397,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-665 305,75	272 270,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-386 709,39	-5 356,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 052 015,14	266 914,03

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013391489 - PALATINE France MIDCAP R : Taux de frais maximum de 2,00% TTC

FR0000437576 - PALATINE France MIDCAP C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

Commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indicateur de référence défini ci-après, sur l'exercice comptable.

L'indicateur de référence est égal à l'indice CAC Mid & Small calculé quotidiennement, dividendes réinvestis et en cours de clôture, et publié par Euronext. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence.

- Si la performance du FCP est négative ou inférieure à celle de l'indice de référence défini précédemment, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est positive et supérieure à celle de l'indice de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à celle de l'indice de référence. Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts PALATINE France MIDCAP C	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE France MIDCAP R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	76 481 406,21	77 668 630,13
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	62 605 305,64	11 552 799,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 985 279,64	-27 493 218,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 514 805,45	6 018 424,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 962 105,08	-4 170 275,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-696 322,65	-709 400,30
Différences de change	-4 694,86	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-179 281,94	13 342 175,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 088 314,81</i>	<i>13 267 596,75</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-13 267 596,75</i>	<i>74 578,32</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-665 305,75	272 270,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	114 108 527,38	76 481 406,21

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 246,91	0,65
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	740 246,91	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	134 610,97
	Frais de gestion variable	510 792,21
TOTAL DES DETTES		645 403,18
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-645 403,18

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE France MIDCAP C		
Parts souscrites durant l'exercice	8 294,204	16 889 208,15
Parts rachetées durant l'exercice	-12 474,182	-27 281 842,92
Solde net des souscriptions/rachats	-4 179,978	-10 392 634,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 555,935	
Part PALATINE France MIDCAP R		
Parts souscrites durant l'exercice	43 400,077	45 716 097,49
Parts rachetées durant l'exercice	-1 557,080	-1 703 436,72
Solde net des souscriptions/rachats	41 842,997	44 012 660,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41 842,997	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE France MIDCAP C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE France MIDCAP R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts PALATINE France MIDCAP C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	770 549,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables	501 055,13
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE France MIDCAP R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	118 641,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,82
Frais de gestion variables	9 737,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 780 698,65
	FR0000299877	PALATINE INSTITUTIONS	5 480 276,90
	FR0010611335	PALATINE MOMA I	4 887 461,35
	FR0010474577	PALATINE TAUX VARIABLE I	412 960,40
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			10 780 698,65

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 052 015,14	266 914,03
Total	-1 052 015,14	266 914,03

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE France MIDCAP C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-561 592,43	266 914,03
Total	-561 592,43	266 914,03

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE France MIDCAP R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-490 422,71	0,00
Total	-490 422,71	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 703 307,85	1 112 835,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 703 307,85	1 112 835,62

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE France MIDCAP C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 282 753,60	1 112 835,62
Total	4 282 753,60	1 112 835,62

	31/12/2020	31/12/2019
Parts PALATINE France MIDCAP R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 420 554,25	0,00
Total	2 420 554,25	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	99 561 330,74	121 713 428,75	77 668 630,13	76 481 406,21	114 108 527,38
Parts PALATINE France MIDCAP C EUR					
Actif net	99 561 330,74	121 713 428,75	77 668 630,13	76 481 406,21	66 888 153,03
Nombre de titres	42 280,081	42 880,271	36 601,827	29 735,913	25 555,935
Valeur liquidative unitaire	2 354,80	2 838,44	2 121,98	2 572,02	2 617,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	114,49	377,72	58,80	37,42	167,58
Capitalisation unitaire sur résultat	4,09	-0,07	8,17	8,97	-21,97
Parts PALATINE France MIDCAP R EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	47 220 374,35
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	41 842,997
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 128,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	57,84
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-11,72

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
JENOPTIK AG	EUR	42 500	1 067 600,00	0,94
NEMETSCHKEK	EUR	19 000	1 147 600,00	1,01
NEXUS AG	EUR	20 000	1 020 000,00	0,89
TOTAL ALLEMAGNE			3 235 200,00	2,84
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	14 000	1 485 400,00	1,30
ALBIOMA	EUR	27 000	1 269 000,00	1,11
ALTEN	EUR	37 000	3 428 050,00	3,00
AUBAY	EUR	25 000	858 750,00	0,76
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	23 000	1 170 700,00	1,02
BENETEAU	EUR	230 000	2 176 950,00	1,90
BIOMERIEUX	EUR	29 000	3 346 600,00	2,93
BOLLORE ACT	EUR	600 000	2 029 200,00	1,78
BONDUELLE SA	EUR	53 000	1 102 400,00	0,96
COVIVIO SA	EUR	45 000	3 390 750,00	2,97
DASSAULT AVIATION	EUR	2 200	1 973 400,00	1,73
ELIS	EUR	100 000	1 363 000,00	1,20
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	54 000	2 263 140,00	1,98
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	40 000	3 168 000,00	2,78
HEXAOM SA	EUR	33 000	1 316 700,00	1,15
IMERYS EX IMETAL	EUR	37 000	1 430 420,00	1,26
INTERPARFUMS	EUR	29 700	1 275 615,00	1,12
IPSEN	EUR	47 000	3 191 300,00	2,79
JC DECAUX SA	EUR	25 000	465 750,00	0,41
KORIAN SA	EUR	119 000	3 729 460,00	3,27
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	125 000	4 676 250,00	4,10
LDC SA	EUR	21 000	2 083 200,00	1,83
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	47 000	947 050,00	0,83
MANITOU BF	EUR	45 000	1 075 500,00	0,94
MERSEN	EUR	53 000	1 311 750,00	1,15
NEOEN SA	EUR	23 000	1 442 100,00	1,26
NEXITY	EUR	42 000	1 489 320,00	1,31
ORPEA	EUR	23 000	2 473 650,00	2,16
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	18 000	2 005 200,00	1,76
PLASTIC OMNIUM	EUR	165 000	4 656 300,00	4,08
RUBIS	EUR	135 000	5 127 300,00	4,49
SEB	EUR	29 000	4 321 000,00	3,79
SOITEC SA	EUR	33 000	5 256 900,00	4,61
SOLUTIONS 30 SE	EUR	19 000	199 880,00	0,18
SOMFY	EUR	15 500	2 148 300,00	1,89
SOPRA STERIA	EUR	20 000	2 644 000,00	2,31
TRIGANO SA	EUR	27 000	3 909 600,00	3,42
VIRBAC SA	EUR	15 000	3 570 000,00	3,13
WAVESTONE	EUR	90 000	2 673 000,00	2,35
TOTAL FRANCE			92 444 885,00	81,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	23 000	1 320 200,00	1,16
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	28 500	1 084 140,00	0,95
TOTAL IRLANDE			2 404 340,00	2,11
ITALIE				
MONCLER SPA	EUR	34 000	1 704 760,00	1,49
TOTAL ITALIE			1 704 760,00	1,49
LUXEMBOURG				
STABILUS SA	EUR	17 500	1 009 750,00	0,89
TOTAL LUXEMBOURG			1 009 750,00	0,89
PAYS-BAS				
EURONEXT NV - W/I	EUR	27 000	2 434 050,00	2,13
TOTAL PAYS-BAS			2 434 050,00	2,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			103 232 985,00	90,47
TOTAL Actions et valeurs assimilées			103 232 985,00	90,47
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE INSTITUTIONS	EUR	2 150	5 480 276,90	4,80
PALATINE MOMA I	EUR	152	4 887 461,35	4,29
PALATINE TAUX VARIABLE I	EUR	20	412 960,40	0,36
TOTAL FRANCE			10 780 698,65	9,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 780 698,65	9,45
TOTAL Organismes de placement collectif			10 780 698,65	9,45
Dettes			-645 403,18	-0,57
Comptes financiers			740 246,91	0,65
Actif net			114 108 527,38	100,00

Parts PALATINE France MIDCAP R	EUR	41 842,997	1 128,51
Parts PALATINE France MIDCAP C	EUR	25 555,935	2 617,32